

Commune de COLOMBIERES

Date de convocation : 23/07/2024

Nombre de Conseillers :

. en exercice : 03

. présents : 03

. votants : 03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt sept juillet à dix heures, le conseil municipal de la commune de Colombières s'est réuni dans la salle communale, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire Madame Catherine VIEL.

Etaient présents :

Mme Catherine VIEL, maire, M. Antoine COTTIN, Mme Noëlle VIEL

Etaient absents excusés :

Etaient absents non-excusés :

Secrétaire de séance : M Antoine COTTIN est désigné secrétaire de séance

Délibération signature avenant à la convention FREDON

Madame le Maire présente au conseil municipal l'avenant à la convention de « lutte collective contre le frelon asiatique sur le département du Calvados »(en annexe) signée avec la FREDON Normandie, et sous l'égide du Conseil départemental, pour les années 2022 à 2026.

Cet avenant indique que la participation du Conseil départemental du Calvados ne sera plus de 30 % de chaque intervention mais de :

- 17 € pour un nid se situant à une hauteur inférieure à 10 m,
- 22 € pour un nid se situant à une hauteur comprise entre 10 et 25 m,
- 30 € pour un nid se situant à une hauteur supérieure à 25 m,

Dans la limite d'une participation totale annuelle de 100 000 €.

Il est également précisé, dans cet avenant, que les communes ont la possibilité de demander aux administrés une participation à la destruction des nids définitifs sur le domaine privé. Dans ce cas, c'est à la commune d'émettre un titre de paiement auprès des administrés concernés.

Les conseillers municipaux prennent acte de la baisse de la participation du Conseil Départemental et autorise Mme VIEL à signer cet avenant.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité que sur le reste à charge facturée par FREDON à la commune, 50% sera demandé au propriétaire du terrain concerné, sur lequel le nid sera détruit.

Vote unanime 3 voix sur 3

Le secrétaire de séance,

Antoine COTTIN



Le Maire,

Catherine VIEL

Commune de COLOMBIÈRES

Date de convocation : 23/07/2024

Nombre de Conseillers :

. en exercice : 03

. présents : 03

. votants : 03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt sept juillet à dix heures, le conseil municipal de la commune de Colombières s'est réuni dans la salle communale, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire Madame Catherine VIEL.

Etaient présents :

Mme Catherine VIEL, maire, M. Antoine COTTIN, Mme Noëlle VIEL

Etaient absents excusés :

Etaient absents non-excusés :

Secrétaire de séance : M Antoine COTTIN est désigné secrétaire de séance

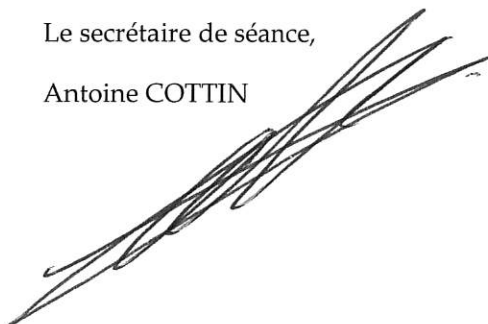
Délibération achat plaques de rue bâtiments communaux

Le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer le devis pour l'achat de 3 numéros de rue pour les bâtiments communaux auprès de l'entreprise SELF SIGNAL (11.65 € TTC/plaque).

Vote unanime 3 voix sur 3

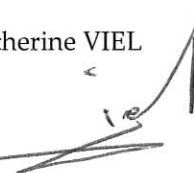
Le secrétaire de séance,

Antoine COTTIN



Le Maire,

Catherine VIEL



Commune de COLOMBIÈRES

Date de convocation : 23/07/2024

Nombre de Conseillers :

. en exercice : 03

. présents : 03

. votants : 03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt sept juillet à dix heures, le conseil municipal de la commune de Colombières s'est réuni dans la salle communale, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire Madame Catherine VIEL.

Etaient présents :

Mme Catherine VIEL, maire, M. Antoine COTTIN, Mme Noëlle VIEL

Etaient absents excusés :

Etaient absents non-excusés :

Secrétaire de séance : M Antoine COTTIN est désigné secrétaire de séance

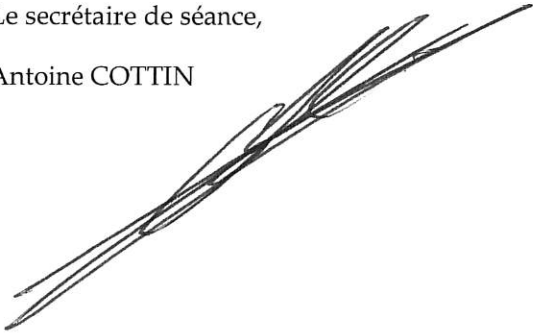
Délibération renouvellement contrat d'entretien des cloches de l'église

Le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer le renouvellement du contrat de maintenance pour l'entretien des cloches de l'église avec l'entreprise BIARD ROY pour une durée de 4 ans (montant annuel 205 € HT révisable annuellement).

Vote unanime 3 voix sur 3

Le secrétaire de séance,

Antoine COTTIN



Le Maire
Catherine VIEL



Commune de COLOMBIERES

Date de convocation : 23/07/2024

Nombre de Conseillers :

. en exercice : 03

. présents : 03

. votants : 03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt sept juillet à dix heures, le conseil municipal de la commune de Colombières s'est réuni dans la salle communale, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire Madame Catherine VIEL.

Etaient présents :

Mme Catherine VIEL, maire, M. Antoine COTTIN, Mme Noëlle VIEL

Etaient absents excusés :

Etaient absents non-excusés :

Secrétaire de séance : M Antoine COTTIN est désigné secrétaire de séance

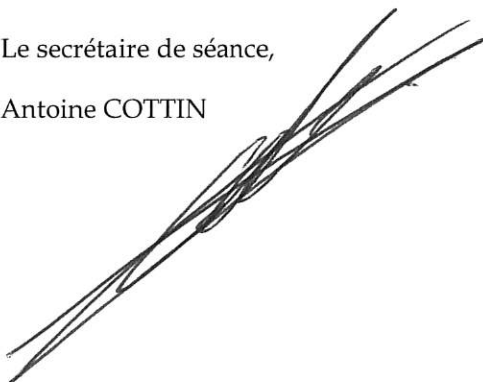
Délibération réparation variateur hotte salle des fêtes

Après présentation de 3 devis le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer le devis avec l'entreprise LANEF pour un montant de 219.41 € TTC.

Vote unanime 3 voix sur 3

Le secrétaire de séance,

Antoine COTTIN



Le Maire,

Catherine VIEL



Commune de COLOMBIERES

Date de convocation : 23/07/2024

Nombre de Conseillers :

. en exercice : 03

. présents : 03

. votants : 03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt sept juillet à dix heures, le conseil municipal de la commune de Colombières s'est réuni dans la salle communale, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire Madame Catherine VIEL.

Etaient présents :

Mme Catherine VIEL, maire, M. Antoine COTTIN, Mme Noëlle VIEL

Etaient absents excusés :

Etaient absents non-excusés :

Secrétaire de séance : M Antoine COTTIN est désigné secrétaire de séance

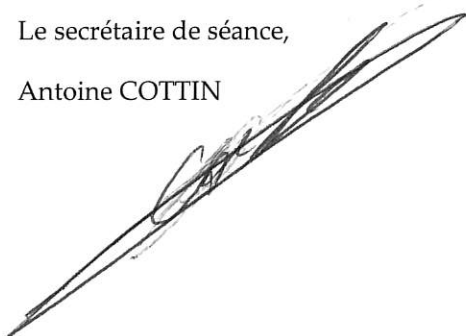
Délibération remplacement lave-vaisselle salle des fêtes

Après présentation de 3 devis le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer le devis avec l'entreprise LANEF pour un montant de 5117.87 € TTC.

Vote unanime 3 voix sur 3

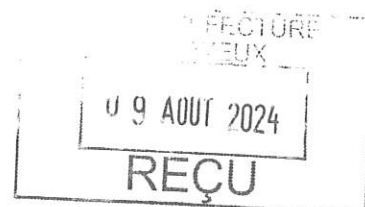
Le secrétaire de séance,

Antoine COTTIN



Le Maire,

Catherine VIEL



Commune de COLOMBIERES

Date de convocation : 23/07/2024

Nombre de Conseillers :

. en exercice : 03

. présents : 03

. votants : 03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt sept juillet à dix heures, le conseil municipal de la commune de Colombières s'est réuni dans la salle communale, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire Madame Catherine VIEL.

Etaient présents :

Mme Catherine VIEL, maire, M. Antoine COTTIN, Mme Noëlle VIEL

Etaient absents excusés :

Etaient absents non-excusés :

Secrétaire de séance : M Antoine COTTIN est désigné secrétaire de séance

Délibération remplacement congélateur salle des fêtes

Le congélateur venant de tomber en panne , le conseil municipal autorise Mme le Maire à racheter un 95 litres chez LECLERC pour un montant de 149 €.

Vote unanime 3 voix sur 3

Le secrétaire de séance,

Antoine COTTIN

Le Maire,

Catherine VIEL



Commune de COLOMBIERES

Date de convocation : 23/07/2024

Nombre de Conseillers :

. en exercice : 03

. présents : 03

. votants : 03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt sept juillet à dix heures, le conseil municipal de la commune de Colombières s'est réuni dans la salle communale, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire Madame Catherine VIEL.

Etaient présents :

Mme Catherine VIEL, maire, M. Antoine COTTIN, Mme Noëlle VIEL

Etaient absents excusés :

Etaient absents non-excusés :

Secrétaire de séance : M Antoine COTTIN est désigné secrétaire de séance

Décision modificative de budget n°1

Suite au remplacement du lave-vaisselle de la salle des fêtes qui est hors service , le conseil municipal décide de modifier le budget ainsi :

- Compte 2135 (investissement dépense) : 5117.87 €
- Compte 021 (investissement recette) : 5117.87 €
- Compte 023 (fonctionnement dépense) : 5117.87 €

Vote unanime 3 voix sur 3

Le secrétaire de séance,

Antoine COTTIN

Le Maire,

Catherine VIEL



SOUS-PREFECTURE
DE BAYEUX

09 AOUT 2024

REÇU

Commune de COLOMBIERES

Date de convocation : 23/07/2024

Nombre de Conseillers :

. en exercice : 03

. présents : 03

. votants : 03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt sept juillet à dix heures, le conseil municipal de la commune de Colombières s'est réuni dans la salle communale, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire Madame Catherine VIEL.

Etaient présents :

Mme Catherine VIEL, maire, M. Antoine COTTIN, Mme Noëlle VIEL

Etaient absents excusés :

Etaient absents non-excusés :

Secrétaire de séance : M Antoine COTTIN est désigné secrétaire de séance

Délibération achat de cailloux

Mme VIEL demande à ce que ce point soit rajouté à l'ordre du jour : vote pour 3 voix sur 3

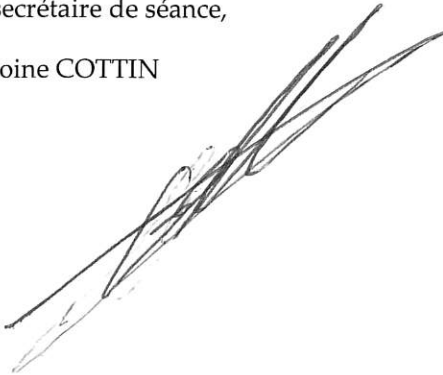
Vu l'état de certaines routes il est nécessaire de commander 3 camions de cailloux (dépenses prévues dans le budget voté).

Mme VIEL est autorisée à engager cette dépense.

Vote unanime 3 voix sur 3

Le secrétaire de séance,

Antoine COTTIN



Le Maire,

Catherine VIEL

